

SITE NATURA 2000 « ETANGS DU CANAL D'ILLE-ET-RANCE »

SIC FR5300050 - Directive 92/43/CEE Habitats Faune Flore

Réunion du 26 juin 2023 - Ordre du jour

- ✓ Présentation/rappel rapide de l'extention du site Natura 2000
- ✓ Ateliers et discussions au sujet de la hiérarchisation des enjeux du site

Etaient présents

Nicolas COEFFIC	Commune de Montreuil-sur-Ille, président du comité de pilotage N2000
Armelle ANDRIEU	Chargée de mission Natura 2000 – Service Patrimoine Naturel CD35
Guillaume DUTHION	Chargé d'études – Service Patrimoine Naturel CD35
Mallaury LACOMBE	Stagiaire – Service Patrimoine Naturel CD35
Gaëtan MASSON	CBNB
Tony MOUGENOT	Bretagne Vivante
Pierre LETORT	Association départementale de chasse fluviale
Thibaud LAFON	DDTM Ille-et-Vilaine
Cyril ROUAULT	Direction du climat, de l'environnement, de l'eau et de la biodiversité de la Région Bretagne
Pierre BROSSIER	Centre national de la propriété forestière
Samuel FAUCHON	Région Bretagne – Canaux de Bretagne
Sandrine EYNARD	Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné
Quentin STEINMANN	Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné
Rozenn HUBERT-CORNU	Communauté de commune « Pays de la Bretagne romantique »
Gwénolé MELL	Commune de Hédé-Bazouges
Marie-Laure PARPAILLON	Commune de Tinténiac

Présentation :

Après présentation ou rappel de la chronologie des événements concernant le DOCOB du site, les enjeux sur lesquels porte le travail de hiérarchisation ont été présentés, à savoir 11 espèces et 9 habitats d'Intérêt Communautaire.

Espèces	Habitats
Agrion de Mercure	Bas marais acidiphile atlantique
Barbastelle d'Europe	Boulaie pubescente tourbeuse
Coléanthe délicat	Chênaie à Molinie
Fluteau nageant	Gazons des bordures d'étangs en eaux peu profondes
Grand murin	Hêtraie-chênaie acidiphile à houx
Grand rhinolophe	Lande humide à Molinie
Lucane cerf-volant	Prairie à Molinie
Murin à oreilles échancrées	Saulaie à Sphaignes
Murin de Bechstein	Végétation dégradée des tourbières hautes actives
Petit rhinolophe	
Triton crêté	

Samuel Fauchon évoque deux habitats d'intérêt communautaires supplémentaires présents sur le site :

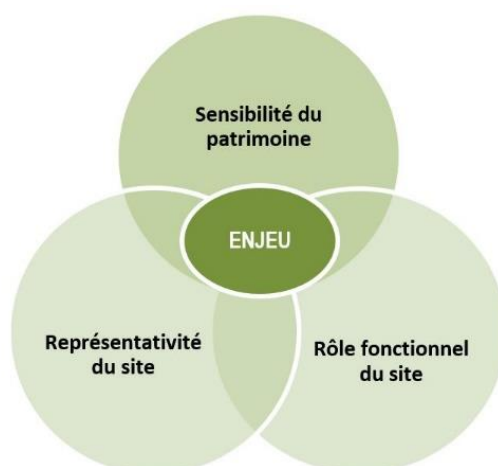
- 9130 : Hêtraie chênaie neutrophile ou acidophile
- 3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

Deux autres habitats ont été évoqués :

- 6410 : Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)
- 6510 : Prairies de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

Sur ces quatre habitats, les 3 derniers ont été ajoutés au travail effectué ce jour.

Suite à ces clarifications sur les enjeux, la méthode de hiérarchisation des enjeux est présentée. Les enjeux dépendent de 3 critères : la représentativité, la sensibilité et la fonctionnalité.



- **Représentativité :**
 - Proportion de présence d'un habitat ou d'une espèce sur le secteur considéré par rapport à une échelle plus large (ici Bretagne / massif armoricain). Ce critère peut être exprimé en part de l'aire de répartition, de l'effectif d'une espèce, de la surface totale occupée par un habitat, ou de la biomasse totale.
 - Spécificité locale éventuelle, source d'une singularité :
 - Phénotypique : habitat ou espèces présentant localement un faciès particulier que l'on ne retrouve pas ou peu ailleurs
 - Biogéographique : Localisation dans l'aire de répartition (limites d'aire, sites isolés)
 - Génétique : la population locale constitue une sous-population de l'espèce
 - Phylogénétique : espèces étant le seul représentant d'une famille ou d'un genre
 - Géologique : stratotype de référence

- **Sensibilité :** renseigne sur la fragilité et la résilience d'un habitat ou d'une espèce.
 - Pour les espèces, l'UICN a identifié cinq groupes de caractéristiques, vraisemblablement responsables d'une grande sensibilité :
 - Une dépendance vis-à-vis d'un habitat et/ou micro habitat spécialisé
 - De très faibles tolérances ou des seuils environnementaux qui sont susceptibles d'être dépassés, à n'importe quel stade du cycle vital
 - Une dépendance vis-à-vis d'un déclencheur ou d'un signal environnemental spécifique qui est susceptible d'être dérégulé
 - Une dépendance vis-à-vis d'interactions interspécifiques susceptibles d'être perturbées
 - Une faible capacité de dispersion ou de colonisation de zones nouvelles ou plus favorables

- **Fonctionnalité :** définition de l'importance du site sur le plan d'une fonctionnalité. Ces critères sont plus délicats à renseigner. En l'absence de données permettant de les renseigner de façon standardisée, ils pourront être renseignés à dire d'expert.
 - Espèces : la fonctionnalité du site renseigne sur le caractère déterminant de l'ENP pour la réalisation de leur cycle de vie (zone de reproduction, de migration, d'hivernage, d'alimentation, de nourricerie, de reposoir à marée haute, de tranquillité, site de ponte, frayère...).
 - Habitats : Pour les habitats, le critère renseigne sur les fonctions remplies par l'habitat à l'échelle du site et à une échelle plus large (ex : production primaire, habitats interconnectés, réservoirs de biodiversité / corridors écologiques, zone de refuge, fleuve à dynamique encore active ...).

Le travail de hiérarchisation des enjeux se fait ensuite au cours de 3 ateliers.

1- Premier atelier - détermination de la fonctionnalité

Le but est de classer les enjeux en 3 catégories de fonctionnalité, « + », « ++ » et « +++ ». Pour chacune des catégories, une formulation a été faite pour la faune, la flore et les habitats :



Pour ce faire, les personnes présentes ont été réparties en deux sous-groupes afin de faciliter les discussions. Les enjeux ont été divisés en deux et donnés à chacun des groupes, sous forme de fiches « enjeux », présentant une photo et le nom de l'enjeu au recto, et quelques informations au verso, dont sa présentation, son écologie, sa répartition géographique et les menaces pesant sur l'enjeu en question.

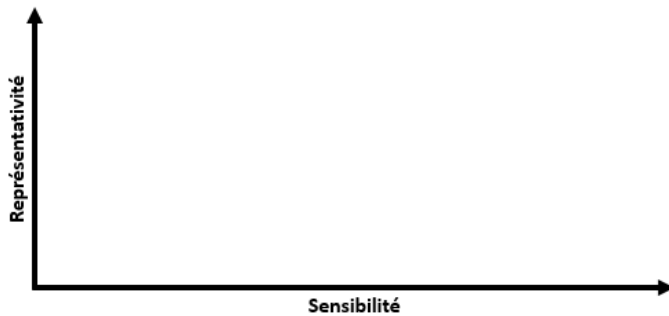
Chacun des deux groupes a présenté son travail, et quelques débats ont eu lieu le cas échéant, afin de tomber d'accord pour chacun des enjeux :

+	++	+++
Bas marais acidiphile atlantique	Grand murin	Gazons des bordures d'étangs en eaux peu profondes
Lande humide à Molinie	Murin à oreilles échanquées	Fluteau nageant
Prairie humide à Molinie	Grand rhinolophe	Coléanthe délicat
Prairies humides oligotrophes		Barbastelle d'Europe
Végétation dégradée des tourbières hautes actives		Hêtraie chênaie acidiphile à houx
Murin de Bechstein		Petit rhinolophe
Saulaie à Sphaignes		Lucane cerf-volant
Chênaie pédonculée à Molinie		Agrion de Mercure
Prairies mésophiles de fauche		Végétations eutrophes des eaux profondes
Triton crêté		

Des pastilles de couleurs correspondant aux trois couleurs de fonctionnalité ont été collées sur chaque fiche enjeu afin de ne pas oublier ce qui a été décidé.

2- Deuxième atelier – définition de la représentativité et de la sensibilité

Le but est de classer les enjeux selon deux axes représentés par la représentativité et la sensibilité, sans prendre en compte les pastilles de couleur placées sur chaque carte enjeu, qui représentent quant à elles la fonctionnalité.



Chacun des deux axes a été précisé avec des graduations relatives à la rareté en Bretagne et sur le site (représentativité) et à la sensibilité (résistance + résilience).

Les cartes « enjeux » ont de nouveau été séparées en deux paquets et distribués aux deux groupes, qui ont dû discuter pour venir placer au fur et à mesure chaque enjeu sur un grand graphique affiché au mur.

Une fois que tous les enjeux ont été placés, l'ensemble a été rediscuté afin que tout le monde soit d'accord avec la répartition des enjeux faite.



Le tableau ci-dessous présente le résultat des discussions :



3- Troisième atelier – hiérarchisation des enjeux

L'objectif est de lier ce qui a été fait dans les deux premiers ateliers. Alors que, lors du 2^e atelier, la fonctionnalité de chaque enjeu n'a pas été prise en compte, le but ici est de potentiellement bouger les différents enjeux en prenant en compte la fonctionnalité en plus de la représentativité et de la sensibilité.

Cela s'est fait via des discussions, et a mené à l'isolation de 9 enjeux ou groupes d'enjeux.

